

## Jean-Baptiste André Godin à Édouard Raoux, 6 novembre 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[6 novembre 1885](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Raoux, Édouard \(1817-1894\)](#)

Lieu de destinationLausanne (Suisse)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméGodin répond à la lettre de Raoux du 28 octobre 1885. Godin décrit à Raoux la situation des invalides du travail et des retraités au Familistère. À propos de la méthode Fröbel : Godin ne pense pas que la méthode doive être proposée aux retraités : il l'assure que le Familistère possède tous les ouvrages qu'il mentionne dans sa lettre et qu'il en fait bon usage pour le progrès des élèves. Il lui indique qu'il a reçu ses imprimés et qu'il a donné à la bibliothèque du Familistère les deux brochures dont *Le Devoir* accusera réception.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

# Mots-clés

[Éducation](#), [Familistère](#), [Livres](#)

Personnes citées [Fröbel, Friedrich \(1782-1852\)](#)

Œuvres citées « Bibliothèque du Familistère », *Le Devoir*, t. 9, n° 375, 15 novembre 1885, p. 719. [En ligne :

<https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.9/737/100/835/0/0>, consulté le 4 novembre 2023]

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère : bibliothèque](#)

## Informations sur le document source

Cote FG 15 (25)

Collation 3 p. (178r, 179v, 180r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Quise Familiotere  
6 November 85

Cher Monsieur Baoue,

Je suis en possession de  
votre lettre du 27 <sup>85</sup>

Tous me demandez ce que  
font nos vieillards au fami-  
listère ;

Nos invalides du travail,  
hommes ou femmes, pourvus  
de leurs pensions de retraites,  
tranquilles sur leur lendemain  
vivent paisiblement dans  
leur logis accoutumé, soit  
avec leur conjoint s'ils ne  
sont veufs ou veuves, soit

avec un ou plusieurs  
de leurs enfants s'ils ont  
de la famille.

S'ils sont seuls, ils  
trouvent toujours au fami-  
listère à s'entendre avec  
quelque voisine pour les  
soins qui leur sont néces-  
saires.

Par les beaux jours nos  
vieillards se promènent  
dans le parc, s'assoyent  
sur les bancs au soleil  
ou sous les ombrages.  
Presque toujours ils sont  
groupés à 3 ou 4 au davan-  
tage, causant autre peu et  
paraisant jaurir de la plus  
aimable paix.

Ceux que l'âge et les infirmités ont rendu importants sont guidés dans ces promenades par les plus ingambes.

Quelques uns des plus solides parmi nos retraités concourent à la surveillance générale dans les ~~palais~~ salles sociaux et leurs dépendances, au point de vue de l'entretien du bon ordre et de la propreté dans tous les lieux d'un usage commun. Ils sont rétribués pour leurs services.

J'aimais nous n'avons eu à intervenir pour donner une occupation à nos retraités. Ils savent fort bien régler

cela eux-mêmes. Ils sont libres chez eux comme ils l'ont été toute leur vie. Le respect du domicile est absolu.

Vous leur proposeriez de les initier aux exercices de la méthode Fröbel, ils vous répondraient : "Nos doigts sont raidis par l'âge et le travail, nos membres n'ont plus la souplesse d'autrefois, nous savourons avec bonheur le repos, la causerie avec nos anciens compagnons de travail, laisse donc Fröbel aux enfants."

Et c'est ce que nous faisons, mon cher ami, nous laissons Fröbel aux enfants.

Son principe d'enseigne-

ment n'est pas aussi ignoré de nous que vous le pensez. Nous possédons ici tous les ouvrages que vous citez dans votre lettre, et nous en avons tiré tout le parti qui nous a permis d'adaper le mieux avec le progrès de nos élèves et les nécessités de nos programmes.

— J'ai bien reçu vos divers imprimés et donné à la bibliothèque du Familistère les deux brochures. Le Dévoué de la semaine prochaine en accusera réception.

Je vous félicite, mon cher ami, de vos infatigables efforts pour la bonne cause, et vous prie d'agréer l'assurance de mes meilleures sentiments